

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19122288

bde

Déposé au Greffe du
Tribunal de l'entreprise de Liège.
Division Neufchâteau.
le 04/08/19.
jour de sa réception.
Le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : **0436 684 694**

Dénomination

(en entier) : **DOMAINE DE GERBAIFET**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Ferme de Gerbaifet, 16 - 6890 LIBIN (OCHAMPS)**

Objet de l'acte : RENOUELEMENT MANDAT ADMINISTRATEUR ET ADMINISTRATEUR-DELEGUE

D'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le quatorze mai deux mil neuf, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme dénommée "DOMAINE DE GERBAIFET", ayant son siège social à 6890 LIBIN (OCHAMPS), Ferme de Gerbaifet, 16, régulièrement constituée et apte à délibérer, a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes : l'assemblée générale extraordinaire décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Monsieur Alexandre COPPEE et de Madame Anne VAN DER BRUGGEN pour une durée de 6 ans à compter du quinze mai deux mil dix-neuf, soit jusqu'au quatorze mai deux mil vingt-cinq. Le mandat de l'administrateur-délégué, Monsieur Alexandre COPPEE, est également renouvelé à compter du quinze mai deux mil dix-neuf jusqu'au quatorze mai deux mil vingt-cinq.

Alexandre COPPEE,
Administrateur-délégué.

Déposé en même temps que le PV de l'assemblée générale extraordinaire du quatorze mai deux mil dix-neuf.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/09/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).